

Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2025

Erratum – Enregistrement audio de la séance

Une erreur de lecture s'est glissée à 39 minutes et 11 secondes dans l'enregistrement audio de l'assemblée du conseil municipal tenue le 7 juillet 2025. Le mot « incluant » a été prononcé par erreur dans le cadre de la lecture publique de la dérogation mineure no 2025-06. Le mot correct est « excluant », tel qu'il apparaît dans l'avis public, le procès-verbal ratifié et la résolution adoptée.

Cette erreur a été soulevée par un citoyen lors de la période de questions de l'assemblée du 2 septembre 2025. Après vérification, il a été confirmé qu'il s'agit d'une coquille audio sans incidence sur le contenu juridique de la dérogation.

July 7, 2025 Council meeting

Erratum – Audio Recording of the Sitting

A reading error occurred at 39 minutes and 11 seconds in the audio recording of the municipal council meeting held on July 7, 2025. The word « including » was mistakenly read aloud during the public reading of Minor Exemption No. 2025-06. The correct word is “excluding”, as stated in the public notice, ratified minutes, and adopted resolution.

This error was raised by a citizen during the question period of the September 2, 2025 council meeting. Upon verification, it was confirmed to be an audio slip with no impact on the legal content of the exemption.